

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519
321

Email: situationroom@africa-union.org

QUATRIÈME RÉUNION DES MINISTRES
DU COMMERCE DES ÉTATS MEMBRES
DE L'UNION AFRICAINE SUR LA ZONE
CONTINENTALE DE LIBRE ÉCHANGE,

NIAMEY, NIGER
1er DÉCEMBRE 2017

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,
MONSIEUR MOUSSA FAKI MAHAMAT

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE,
MONSIEUR MOUSSA FAKI MAHAMAT**

- **Monsieur Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger et Champion de la Zone continentale de libre-échange,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégations des États membres et des institutions partenaires,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais d'emblée relever le caractère symbolique de la tenue, à Niamey, de cette rencontre ministérielle, qui est la deuxième du genre à se dérouler ici en l'espace de six mois.

C'est à Niamey que fut adoptée, le 27 juin 2014, la Convention de l'Union africaine sur la coopération transfrontalière, qui porte le nom de la capitale du Niger.

Plus de trois ans après, nous voilà de retour dans cette même ville pour y conclure la première phase des négociations sur la Zone continentale de libre-échange et adopter les outils juridiques y afférents.

Il y a un lien évident entre ces deux processus. Ils participent en effet de notre quête d'une Afrique intégrée, unie et sans frontières, dans la laquelle circulent librement tant les personnes que les biens, services et investissements.

Le Niger a, de longue date, fait de l'intégration régionale un axe essentiel de sa politique étrangère. Il ne s'agit pas seulement d'un choix de raison dicté par le constat qu'en Afrique, peut-être plus qu'ailleurs, développement rime avec intégration et économie d'échelle, mais aussi d'un engagement politique et militant sous-tendu par le désir de répondre à l'aspiration de nos peuples à l'unité.

Aussi voudrais-je, en votre nom et en mon nom personnel, exprimer notre appréciation au Président Mahamadou Issoufou pour l'engagement qui est le sien, lequel s'inscrit dans une continuité qui fait honneur au Niger.

Monsieur le Président, je salue votre présence à cette cérémonie d'ouverture. Les efforts que vous déployez en application du mandat qui vous a été confié par vos pairs sont dignes d'éloges. Vous êtes véritablement le champion de l'intégration continentale!

Nous savons d'expérience qu'il n'y a pas de développement sans paix et sécurité. Il n'est dès lors pas surprenant que votre pays soit aussi activement engagé dans les efforts visant à en finir avec le terrorisme et la criminalité organisée dans la bande sahélo-sahérienne. Les défis sont immenses, mais le Niger, de concert avec ses voisins, y fait vaillamment face dans le cadre d'arrangements novateurs de mutualisation de moyens. La Force conjointe du G5 Sahel et la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram en sont une vivante preuve.

Mesdames et Messieurs,

L'intégration du continent et son unité sont un rêve ancien porté par des générations de promoteurs de la cause panafricaine. S'il est vrai que des pas non négligeables ont été

accomplis, nous nous devons de reconnaître que ces résultats sont bien en deçà de nos ambitions.

Malgré un foisonnement institutionnel particulièrement riche - huit Communautés économiques régionales qui s'ajoutent à nombre d'autres entités se donnant comme vocation l'intégration économique et à une pléthore d'accords et de déclarations connexes, la vérité des chiffres sur le commerce intra-africain montre que long est encore le chemin qui reste à parcourir.

D'après les statistiques disponibles, le commerce intra-africain s'élève à environ 16 pour cent des transactions commerciales totales de l'ensemble du continent. En comparaison, ce pourcentage se situe autour de 70 pour cent pour l'Union européenne, 54 pour cent pour l'Amérique du Nord et 51 pour cent pour l'Asie.

Or l'évolution du monde et nos propres exigences de développement imposent d'accélérer le rythme vers plus d'intégration. Elles imposent aussi que donnions effet à nos engagements pour préserver ou, plutôt, redonner de la crédibilité à l'entreprise dans laquelle nous sommes engagés.

Nous savons qu'il existe une corrélation étroite entre le degré de prospérité d'une région et son niveau d'intégration. Une étude conduite en 2013 par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique a montré que l'élimination de toutes les barrières tarifaires et non-tarifaires se traduirait, sur une période de dix ans, par un accroissement du commerce intra-africain et des exportations industrielles d'environ 53 pour cent, ainsi que par une augmentation significative des revenus salariaux tant pour les travailleurs qualifiés que pour ceux qui ne le sont pas.

L'intégration n'est dès lors pas une option, mais une obligation, un impératif.

Comment autrement pourrions-nous répondre à l'aspiration à la prospérité de nos peuples?

Comment pourrions-nous assurer à notre jeunesse, qui constitue 60 pour cent de notre population, l'avenir auquel elle rêve, le futur auquel elle a droit, plutôt que de la voir emprunter le chemin illusoire de l'émigration illégale vers l'Europe et d'autres régions du monde, avec leur cortège de malheurs, de souffrances, de morts et d'humiliations? **Le Niger, en tant que zone de transit, vit ces drames dans sa chair.**

Comment pourrions-nous peser sur la scène mondiale, y être un acteur reconnu, et non un objet de préoccupations internationales et de sollicitudes humanitaires?

Mesdames et Messieurs,

La Zone continentale de libre-échange doit marquer une rupture fondamentale: rupture dans l'ambition, rupture dans la cadence, rupture dans le suivi.

De ce point de vue, les avancées faites depuis le commencement du processus de négociations sur la Zone continentale de libre échange sont très encourageantes. Celui-ci, comme vous le savez, a été lancé par nos chefs d'Etat et de Gouvernement en juin 2015 à Johannesburg. **Il s'agit d'un des projets phare du Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.**

Nous nous sommes embarqués dans cette entreprise munis d'une feuille de route faisable, même si elle est ambitieuse, puisque l'objectif est de conclure le processus de négociation en ce mois de décembre.

Je voudrais remercier les experts, négociateurs en chef, hauts fonctionnaires et ministres impliqués dans ce processus, pour les avancées enregistrées. Les jalons de la Zone continentale de libre échange ont clairement été posés.

Mes remerciements vont également au personnel du Département du Commerce et de l'Industrie, dirigé par le Commissaire Albert Muchanga, et à son prédécesseur, Fatima Haram Acyl. Leur dévouement et efforts ont été déterminants dans les étapes franchies.

Dans la même veine, je voudrais exprimer notre gratitude aux partenaires techniques que sont la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement et la Banque africaine de Développement. Autant d'institutions qui ont grandement contribué à ce qui a été réalisé jusqu'ici.

Je relève avec satisfaction la présence, parmi nous, de la Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, notre sœur Vera Songwe.

Le document clé soumis à votre examen est le projet d'Accord établissant la Zone continentale de libre-échange et ses deux projets de Protocoles sur le commerce des marchandises et les services.

Mon espoir, notre espoir à tous est que votre rencontre approuve ces textes, et recommande leur adoption par la

Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine en janvier 2018.

Je vous conjure de garder le cap et de réaliser l'objectif fixé.

Je n'ignore rien de la difficulté de l'exercice, de la complexité des questions examinées et des obstacles qui peuvent parsemer le chemin devant mener à un consensus entre les différents membres de notre Union.

Mais nous n'avons d'autre option que de réussir.

Il y va du futur de notre continent, de la crédibilité des engagements pris vis-à-vis de nos populations, et de notre capacité à interagir sur un pied d'égalité avec les autres ensembles internationaux, et ce à un moment où nombre d'arrangements commerciaux auxquels l'Afrique est partie vont connaître des mutations importantes et où l'Organisation mondiale du Commerce elle-même subit de plein fouet les contrecoups d'une défiance accrue envers le multilatéralisme.

Mesdames et Messieurs,

Le succès ultime de notre entreprise dépendra en grande partie de l'appropriation de la Zone continentale de libre-échange par nos populations. Aussi les Etats membres se doivent-ils de sensibiliser toutes les parties prenantes sur les bénéfices de la Zone.

Des dispositions seront également prises par la Commission pour la nomination d'envoyés spéciaux en vue de plaider en faveur de la signature et de la ratification urgente des

instruments juridiques relatifs à la Zone continentale de libre-échange, dès leur adoption par le Sommet de l'Union africaine.

En venant ici à Niamey, j'ai voulu marquer l'importance que nous attachons à la finalisation **dans les délais prescrits** des négociations sur l'établissement de la Zone continentale de libre-échange. Si nous respectons ces délais, il s'agira d'un des premiers projets phare de l'Agenda 2063 à être parachevé. Je ne doute pas que vous avez tous à cœur de réussir ce pari.

La deuxième phase des négociations commencera alors. Elle sera consacrée aux projets de protocoles sur la concurrence, les droits de propriété intellectuelle et l'investissement.

Alors que nous regardons vers l'avenir, je suis sûr que nous sommes tous enthousiasmés par les perspectives qui nous attendent.

Un grand marché à fort potentiel de croissance est en cours de création. Et l'impact sera à la hauteur de nos attentes.

Il s'agira d'un marché d'un milliard deux cents millions de personnes, avec un produit continental brut qui en fera l'une des économies les plus importantes du monde.

Tout cet effort participe d'une ambition et de programmes plus larges. En complément à la Zone continentale de libre-échange, nous travaillons au **lancement, en janvier prochain, du Marché unique africain pour le transport aérien**, auquel le Niger vient de souscrire, devenant ainsi le 23^{ème} Etat membre à le faire. Sur le plan des infrastructures, des projets majeurs sont en cours d'exécution ou d'étude. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, l'objectif est d'éliminer tous les conflits armés à

l'horizon 2020. S'y ajoute la réforme institutionnelle de notre Union qui vise à la repositionner fondamentalement pour qu'elle réponde mieux aux attentes de nos populations et à la doter de l'autonomie financière qui lui a longtemps fait défaut.

Bref, la tâche est immense. Elle nécessite le concours et l'engagement de tous.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais conclure en remerciant encore une fois le peuple et le Gouvernement de la République du Niger pour la chaleur de leur accueil. Sur cette terre africaine du Niger, l'hospitalité n'est pas un vain mot.

Je vous remercie de votre aimable attention.